

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

PRÉSENTATION

La mention du Master est adossée à la fédération 'Milieux et Ressources Aquatiques' (MIRA) qui a pour objectif de fédérer les compétences sur le thème des pressions anthropiques et de la durabilité des milieux et ressources aquatiques marins et dulcicoles. Les compétences des équipes recouvrent plusieurs champs disciplinaires de biologie (biologie des populations, nutrition des espèces aquacoles, écologie microbienne), de chimie analytique et environnementale, de mathématique et de physique.

La première année du Master STAAE est commune aux parcours QuaMA et DynEA. **Les contenus (fiches UE) de la première année de master (commune) sont présentés dans l'onglet PROGRAMME. Le tableau résumant l'ensemble des UE en 1ère année (titre, vol horaire, ECTS etc...) est téléchargeable à droite.**

En M2, deux parcours existent : Le **M2 parcours Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (DynEA)** et le **M2 parcours Qualité des Milieux Aquatiques (QuaMA) qui ouvrira en 2019-2020.**

OBJECTIFS

Former des experts dans le domaine des Milieux et Ressources Aquatiques.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

PLUS D'INFOS

Niveau d'étude : BAC +5

EN SAVOIR PLUS

[Collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement \(STEE\)](#)



Le diplômé du parcours **DynEA** apportera à son employeur une connaissance écologique, physico-chimique et réglementaire des milieux aquatiques, certaines notions de sciences de l'ingénieur appliquées à l'aménagement de ces milieux complexes et les outils de mathématiques appliquées et d'informatique nécessaires à leur analyse.

Le diplômé du Parcours **QuaMA** possèdera des connaissances sur les processus d'évolution des milieux physiques et des espèces chimiques ainsi que sur leur modélisation analytique et numérique. Il possèdera également des compétences en observation des processus physico-chimiques mis en jeu dans les milieux aquatiques.

CONTENU DE LA FORMATION

En 1ère année de Master :

La première année du Master STAAE est commune aux parcours QuaMA et DynEA. Elle est constituée de cours obligatoires pluridisciplinaires (chimie, statistique, écotoxicologie, langue) et de cours optionnels dans les domaines de la physique, la chimie, la génétique et l'écologie des milieux aquatiques.

Les étudiants se destinant au parcours QuaMA devront suivre prioritairement les modules concernant la physique/chimie des milieux aquatiques.

Le parcours DYNEA est orienté vers la biologie des zones humides et des milieux aquatiques fluviaux, lacustres, estuariens et côtiers. Cette formation répond aux besoins en experts spécialistes de l'écologie en milieux aquatiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1 Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STAAE)
- M2 Parcours dynamique des écosystèmes aquatiques (DYNEA)
- M2 Parcours Qualité des milieux aquatiques (QuaMA)

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

IMPORTANT : Depuis la loi n° 2016#1828 du 23 décembre 2016, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités de recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

LA PROCEDURE ET LES DOSSIERS DE CANDIDATURE EN M1 ET M2 2019-2020 SERONT EN LIGNE A PARTIR DU 8 AVRIL 2019.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature en M1 et M2 (version Word) dans le menu à droite.

Les candidatures 2019-2020 en M1 et M2 DynEA se font en ligne sous Apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>).

| Années | Capacité d'accueil | Date d'ouverture de la campagne de recrutement | Date de clôture de la campagne de recrutement |
|-------------------|--------------------|--|---|
| M1 Commun | 35 | 08 AVRIL 2019 | 10 JUIN 2019 |
| M2 parcours DynEA | 20 | 08 AVRIL 2019 | 10 JUIN 2019 |
| M2 Parcours QuaMA | 15 | 08 AVRIL 2019 | 10 JUIN 2019 |

Date limite de candidature en M1 et M2 : 10 juin 2019.

Un accusé de réception sera envoyé à la date de clôture des dossiers.

Le comité de recrutement examinera les dossiers de candidature en fonction des motivations du candidat et de son projet d'insertion professionnelle, des résultats académiques, de la cohérence de son cursus universitaire et de son projet (filières antérieures choisies et réalisation de stages). Le cas échéant, en complément de l'examen du dossier, un entretien oral avec les candidats pourra être organisé. Les résultats seront disponibles à partir de fin juin 2018.

Le comité de recrutement en M1 est composé de Valerie Bolliet (responsable de la mention), Nacira Merchermeck (responsable du M1), Mathilde Momperrus (responsable du M2-QuaMA), Cedric Tentelier (responsable du M2-DynEA) et Yann Lalanne (Co-responsable du M2-DynEA) .

PROCEDURE DE CANDIDATURE EN LIGNE

Sous apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>), vous devrez joindre **au format pdf** :

- 1- le dossier de candidature (à télécharger en version Word saisissable dans le menu de droite ou en pdf sous Apoflux)
- 2- Curriculum vitae du candidat précisant ses compétences (cursus, stages accomplis, etc.)
- 3- Lettre de motivation précisant en particulier ses motivations générales et son projet d'insertion professionnelle ainsi que l'entreprise ou institution au sein de laquelle le candidat souhaiterait accomplir le stage de longue durée
- 4- Relevés de notes des années antérieures (pour l'année en cours, joindre les résultats partiels dans le cas où les résultats définitifs ne sont pas disponibles)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le Master 1ère année est principalement accessible aux étudiants titulaires d'une Licence générale dans le domaine des Sciences de la Vie et de Physique-Chimie.

Les étudiants salariés peuvent demander le bénéfice d'un congé de formation à leur employeur ou d'un congé individuel de formation.

Les salariés peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation continue (service Forco : Tél. 05 59 40 78 88 - télécopie 05 59 40 78 87 - Mail : service.forco@univ-pau.fr)

Les étudiants étrangers devront adresser leur candidature au service des relations internationales (direction des Relations Internationales).

Les étudiants 'demandeurs d'emploi-chômeurs de longue durée' peuvent demander à bénéficier d'un parcours individuel de formation négocié directement par l'intéressé(e) sur justification d'une offre potentielle de travail ou d'une promesse d'embauche.

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Anglet

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters - DU Anglet
Tel. 05 59 57 44 01
scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
1, allée du parc de Montaury
- Bâtiment 1 - 1er étage
64600 Anglet

M1 Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STAAE)

ORGANISATION DE LA FORMATION

PLUS D'INFOS

Liste et fiches UE - 1ère année MASTER STAAE

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Métrologie
 - Langue vivante 1 : Anglais
 - Univariate and multivariate analysis
- *UE Obligatoires à choix (A choix: 6 Parmi 11)*
 - Hydraulics 1 : fundamental principles of hydrostatics and hydrodynamics in pipes and open channels - Bases en mécanique des fluides
 - Métrologie 2
 - River and coastal morphodynamics - Dynamique cotière, morphodynamique des berges et bancs de rivière, modèle de prédiction
 - Monitoring Networks - Réseau de suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Sediment transport, dissolved and particulate materials - Transport sédimentaire et traceurs
 - Population genetics
 - Analyse de la diversité génétique
 - Fonctionnement et vulnérabilité des écosystèmes côtiers
 - Perception sensorielle et Communication en milieux aquatiques
 - Population dynamics
 - Ecologie fonctionnelle des milieux aquatiques d'eau douce

Semestre 2

- *UE obligatoires (Obligatoire)*
 - Impact of xenobiotics on aquatic ecosystems
 - Espagnol
 - Stage 2 mois + Projet tutoré OU Stage 4 mois
 - UE Politique de l'eau
 - Projets tutorés

- UE optionnelles (Facultatif)

- Introduction à la gestion conservatoire
- SIG et bases de données spatialisées
- Behavioral Ecology
- Hydraulique 2 : Vagues, Hydraulique à surface libre

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

IMPORTANT : Depuis la loi n° 2016#1828 du 23 décembre 2016, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités de recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

LA PROCEDURE ET LES DOSSIERS DE CANDIDATURE EN M1 ET M2 2019-2020 SERONT EN LIGNE A PARTIR DU 8 AVRIL 2019.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature en M1 (version Word) dans le menu à droite.

Les candidatures 2019-2020 en M1 STAE se font en ligne sous Apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>).

| Années | Capacité d'accueil | Date d'ouverture de la campagne de recrutement | Date de clôture de la campagne de recrutement |
|-----------|--------------------|--|---|
| M1 Commun | 35 | 08 AVRIL 2019 | 10 JUIN 2019 |

Date limite de candidature en M1 : 10 juin 2019.

Un accusé de réception sera envoyé à la date de clôture des dossiers.

Le comité de recrutement examinera les dossiers de candidature en fonction des motivations du candidat et de son projet d'insertion professionnelle, des résultats académiques, de la cohérence de son cursus universitaire et de son projet (filières antérieures choisies et réalisation de stages). Le cas échéant, en complément de l'examen du dossier, un entretien oral avec les candidats pourra être organisé. Les résultats seront disponibles à partir de fin juin 2018.

Le comité de recrutement en M1 est composé de Valerie Bolliet (responsable de la mention), Nacira Merchermeck (responsable du M1), Mathilde Momperrus (responsable du M2-QuaMA), Cedric Tentelier (responsable du M2-DynEA) et Yann Lalanne (Co-responsable du M2-DynEA) .

PROCEDURE DE CANDIDATURE EN LIGNE

Sous apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>), vous devrez joindre au format pdf :

1- le dossier de candidature (à télécharger en pdf sous Apoflux)

2- un curriculum vitae précisant vos compétences (cursus, stages accomplis, etc.)

3- une lettre de motivation précisant en particulier vos motivations générales et votre projet d'insertion professionnelle ainsi que l'entreprise ou institution au sein de laquelle vous souhaitez accomplir le stage de longue durée

4- les relevés de notes des années antérieures (pour l'année en cours, joindre les résultats partiels dans le cas où les résultats définitifs ne sont pas disponibles)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le Master 1ère année est principalement accessible aux étudiants titulaires d'une Licence générale dans le domaine des Sciences de la Vie et de Physique-Chimie.

Les étudiants salariés peuvent demander le bénéfice d'un congé de formation à leur employeur ou d'un congé individuel de formation.

Les salariés peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation continue (service Forco : Tél. 05 59 40 78 88 - télécopie 05 59 40 78 87 - Mail : service.forco@univ-pau.fr)

Les étudiants étrangers devront adresser leur candidature au service des relations internationales (direction des Relations Internationales).

Les étudiants 'demandeurs d'emploi-chômeurs de longue durée' peuvent demander à bénéficier d'un parcours individuel de formation négocié directement par l'intéressé(e) sur justification d'une offre potentielle de travail ou d'une promesse d'embauche.

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Anglet

RESPONSABLE(S)

Merchermek Nacira
nacira.merchermek@univ-pau.fr
Tel. +33 559574442

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters - DU Anglet
Tel. 05 59 57 44 01
scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
1, allée du parc de Montauray
- Bâtiment 1 - 1er étage
64600 Anglet

M2 Parcours dynamique des écosystèmes aquatiques (DYNEA)

PRÉSENTATION

Les enseignements du parcours M2 DYNEA sont dispensés à Anglet sur la Côte Basque. Ils sont orientés vers la biologie des zones humides et des milieux aquatiques fluviaux, lacustres, estuariens et côtiers. Cette formation répond aux besoins en experts spécialistes de l'écologie en milieux aquatiques.

La nouvelle équipe dirigeante du Parcours du M2 DynEA est composée de **Valérie Bolliet**, **Cédric tentelier** et Yann Lalanne.

Le master 2 DynEA à travers quelques petits films vidéos réalisés lors de travaux scientifiques sur le terrain. Cliquez sur les vignettes pour accéder aux vidéos.



N'oubliez pas de consulter le lien vers le [réseau LinkedIn](#) de l' **ASSOCIATION ADEMMA** (Association Des Etudiants du Master Milieux Aquatiques) qui retrace notamment **une grande partie de l'insertion professionnelle des diplômés (nationale et internationale) et qui constitue le support** [réseau DynEA](#).

OBJECTIFS

La formation dispensée apporte en particulier :

- une vue globale de la biologie et de l'écologie de l'environnement aquatique,
- la connaissance physique des milieux aquatiques et des notions de sciences de l'ingénieur appliquées à l'aménagement de ces milieux complexes,

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Public concerné

- * Formation initiale
- * Etudiants étrangers
- * Formation professionnelle
- * Formation continue

Effectif : 20

Stage : Obligatoire (2 à 4 mois en M1 et 6 mois en M2)

EN SAVOIR PLUS

[Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement \(STEE\)](#)



- des outils de mathématiques appliquées et d'informatique nécessaires à leur analyse et leur modélisation.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Les diplômés sont capables de :

- * structurer des protocoles d'étude sur le terrain, piloter des études, et formuler des avis pour résoudre les problèmes pratiques posés par l'environnement aquatique,
- * mettre en œuvre les outils statistiques nécessaires à l'analyse comparée spatiale et temporelle des communautés et des écosystèmes, dans une perspective de compréhension des menaces qui pèsent sur eux et de leur évolution,
- * proposer des options de gestion de la ressource (inventaire, estimation d'abondance et gestion des stocks) et de certains risques naturels (inondation, submersion marine), des options d'aménagement des milieux, proposer des outils de mesure de la qualité de l'eau, et de bioindication... dans une perspective d'aide à la décision des gestionnaires et des politiques,
- * utiliser les outils de planification et les outils réglementaires de protection et de conservation des espèces animales et végétales et des habitats (droit de l'environnement, lois sur l'eau et plans de protection des milieux, plan décennal de restauration et d'entretien des cours d'eau, études d'impact, documents d'urbanisme, etc.) dans une perspective d'aide à la décision des gestionnaires et des pouvoirs politiques impliqués.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Un Ingénieur d'études et deux techniciennes de laboratoire assureront la gestion opérationnelle des études de terrain et des salles de travaux pratiques de Biologie, de physique et de chimie.

Un ingénieur d'études organise chaque année de diverses manifestations et d'actions d'aide à l'Insertion Professionnelle (forum des métiers, participations à des séminaires/colloques, visites d'entreprises, journées des anciens, ateliers CV et lettre de motivation...) et anime un site web qui constitue le support du réseau DYNEA.

TIC-TICE, pédagogie numérique

La formation met à disposition les supports de cours en pdf en ligne sur les plateformes Webcampus et Elearn (accès réservé aux étudiants UPPA). La gestion des rapports de stage (archivage, accès..) sera effectuée par la BU.

Valorisation de la démarche qualité

Le parcours DYNEA sera suivi par un conseil de perfectionnement composé: du directeur de la composante, du responsable de la mention, des responsables d'année M1 et M2, des directeurs d'unités de Recherche sur lesquelles le parcours est adossé, de deux représentants étudiants, d'un représentant du personnel administratif, de quatre représentants du monde professionnel, et de deux représentants du monde socio-économique et politique.

Le conseil de perfectionnement se réunira une fois par an.

Dispositifs d'aide aux étudiants : <http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

CONTENU DE LA FORMATION

Emploi du temps

[Consulter l'emploi du temps](#)

Organisation générale

Les enseignements s'étendent sur deux semestres. Les enseignements de base théoriques et pratiques ont lieu de septembre à février inclus et le stage en laboratoire ou en entreprise commence en mars pour une durée de 6 mois en M2.

Les enseignements de base théoriques et pratiques répondent à un double objectif: amener à un même niveau de connaissances les étudiants issus d'horizons variés, et apporter les connaissances supplémentaires nécessaires à la compréhension de la dynamique des écosystèmes aquatiques. Ces enseignements, sous forme de Cours et Conférences, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques, sont découpés en Unités d'Enseignement (total = 60 ECTS par année).

Les pré-requis conseillés, à acquérir en 1ère année de Master concernent la biologie des populations des milieux aquatiques en particulier, l'écologie fonctionnelle, l'écophysiologie et l'écotoxicologie des milieux aquatiques ainsi que la dynamique et la diversité génétique des populations. Les compétences requises concernent également les analyses statistiques et cartographiques des données écologiques, la physico-chimie des milieux aquatiques, certaines notions de la politique de l'eau, de la réglementation environnementale et de la gestion conservatoire.

Programme du M2 DynEA

Le M2 DYNEA est consacré à l'écologie des zones humides et des milieux aquatiques fluviaux, lacustres, estuariens et côtiers. Un accent est mis sur les stratégies d'échantillonnage, les méthodes d'occupation de site et d'estimation de l'abondance, les outils d'analyse spatiale et temporelle des données, la bio-indication, les diagnostics écologiques et la conservation du patrimoine naturel, la politique de l'eau et la gestion de risques naturels, la restauration écologique et les études réglementaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 3

- *UE obligatoires (Obligatoire)*
 - Time series and spatial analysis
 - Diagnostic physico-chimique des milieux aquatiques
 - Sampling strategies and abundance estimation
 - Evolutionary dynamics and management applications
 - Bioindication et outils de diagnostic des milieux aquatiques
- Gestion de projet tutoré et communication
- Ecological restoration

Semestre 4

- UE obligatoires (Obligatoire)

- Outils réglementaires pour la conservation du patrimoine naturel
- Anglais
- Espagnol
- Stage de 6 mois

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du Master est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage de M2 (rapport écrit + soutenance).

Deux sessions d'examen :

- 1ère session en janvier (1er semestre) et avant départ en stage (2ème semestre)
- 2ème session en juin

ATTENTION LE REDOUBLEMENT EST INTERDIT EN M1 ET M2

STAGES

Le M2 DYNEA comprend un stage de préparation à l'insertion professionnelle d'une durée de 6 mois en M2 à partir de mars.

Une dimension internationale peut être acquise par la réalisation de stages de longue durée au sein d'entreprises étrangères (dans le cadre des programmes européens par exemple) ou bien par une inscription postérieure à l'obtention du diplôme au D.U. "Études Internationales" de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui permet une formation complémentaire d'un an à l'étranger.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

IMPORTANT : Depuis la loi n° 2016#1828 du 23 décembre 2016, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités de recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

LA PROCEDURE ET LES DOSSIERS DE CANDIDATURE EN M2 DYNEA 2019-2020 SERONT EN LIGNE A PARTIR DU 8 AVRIL 2019.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature dans le menu à droite (version Word donc saisissable directement).

Les candidatures 2019-2020 en M2 DynEA se font en ligne sous Apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>).

| Années | Capacité d'accueil | Date d'ouverture de la campagne de recrutement | Date de clôture de la campagne de recrutement |
|----------|--------------------|--|---|
| M2 DynEA | 20 | 08 AVRIL 2019 | 10 JUIN 2019 |

Date limite de candidature en M2 : 10 juin 2019.

Un accusé de réception sera envoyé à la date de clôture des dossiers.

Le comité de recrutement examinera les dossiers de candidature en fonction des motivations du candidat et de son projet d'insertion professionnelle, des résultats académiques, de la cohérence de son cursus universitaire et de son projet (filiales antérieures choisies et réalisation de stages). Le cas échéant, en complément de l'examen du dossier, un entretien oral avec les candidats pourra être organisé. Les résultats seront disponibles à partir de fin juin 2018.

Le comité de recrutement est composé de Valerie Bolliet (responsable de la mention), Nacira Merchermeck (responsable

du M1), Cedric Tentelier (Responsable du M2) et Yann Lalanne (Co-responsable du M2) pour le Parcours DynEA.

PROCEDURE DE CANDIDATURE EN LIGNE

Sous apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>), vous devrez joindre au format pdf :

1- un curriculum vitae précisant vos compétences (cursus, stages accomplis, etc.)

2- une lettre de motivation précisant en particulier vos motivations générales et votre projet d'insertion professionnelle ainsi que l'entreprise ou institution au sein de laquelle vous souhaitez accomplir le stage de longue durée

3- les relevés de notes des années antérieures (pour l'année en cours, joindre les résultats partiels dans le cas où les résultats définitifs ne sont pas disponibles)

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le Master Biologie 1ère année DYNEA est principalement accessible aux étudiants titulaires d'une Licence générale dans le domaine des Sciences de la Vie. Localement, il est une suite logique à la licence de Biologie des organismes du site d'Anglet. Les demandes venant d'un autre cursus entrent dans le cadre d'une demande de validation d'acquis.

Le Master 2 s'adresse à des étudiants ayant validé un diplôme de niveau Bac+4.

Pour les 2 années, les étudiants salariés peuvent demander le bénéfice d'un congé de formation à leur employeur ou d'un congé individuel de formation.

Les salariés peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation continue (service Forco : Tél. 05 59 40 78 88 - télécopie 05 59 40 78 87 - Mail : service.forco@univ-pau.fr)

Les étudiants étrangers devront adresser leur candidature au service des relations internationales (direction des Relations Internationales).

Les étudiants 'demandeurs d'emploi-chômeurs de longue durée' peuvent demander à bénéficier d'un parcours individuel de formation négocié directement par l'intéressé(e) sur justification d'une offre potentielle de travail ou d'une promesse d'embauche.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Un suivi de l'insertion des promotions est réalisé par un ingénieur d'étude membre de l'équipe pédagogique et l'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'UPPA.

Métiers, secteurs d'activité

Le diplômé du parcours DYNEA apportera à son employeur une connaissance biologique, physico-chimique et réglementaire des milieux aquatiques, certaines notions de sciences de l'ingénieur appliquées à l'aménagement de ces milieux complexes, et les outils de mathématiques appliquées et d'informatique, nécessaires à leur analyse.

Les débouchés : Les diplômés exercent des fonctions de conseil et d'aide à la décision (audits, études d'impacts) en bureaux d'études d'environnement ou auprès de diverses administrations, collectivités (locales, régionales et nationales), conservatoires et espaces protégés, organismes gestionnaires de la pêche et de la chasse, et au sein des départements "environnement" des grandes entreprises. Ils peuvent également assurer des fonctions de recherche publique et privée, de développement et contrôle de la qualité, comme des fonctions de communication, d'animation et d'éducation au sein des associations et collectivités.

Les métiers sont diversifiés : chef d'entreprise, ingénieur environnement, ingénieur d'études, ingénieur territoriaux, chargé de mission, chargé d'étude, etc...

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés :

Téléchargez le poster en cliquant dans le menu de droite

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_Masters#Biologie

Témoignages d'anciens, éléments de promotion de la formation

Téléchargez quelques exemples de témoignages d'anciens et consultez le site de l'association des étudiants | [ADEMMA](#)

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Anglet

RESPONSABLE(S)

Tentelier Cédric
cedric.tentelier@univ-pau.fr
Tel. +33 559574447

Lalanne Yann
yann.lalanne@univ-pau.fr
Tel. +33 559574441

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters - DU Anglet
Tel. 05 59 57 44 01
scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
1, allée du parc de Montaury
- Bâtiment 1 - 1er étage
64600 Anglet

M2 Parcours Qualité des milieux aquatiques (QuaMA)

PRÉSENTATION

L'eau est un patrimoine de l'humanité et l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques représente aujourd'hui un enjeu incontournable. La directive cadre sur l'eau est construite autour d'objectifs environnementaux qui posent le cadre d'une gestion durable de l'eau. Les objectifs majeurs sont la non détérioration de la ressource eau, l'atteinte du bon état chimique et biologique, la réduction ou la suppression de la pollution occasionnée par certaines substances et le respect des normes dans les zones protégées. Après une année commune à aux parcours de la mention STAAE, le parcours M2 Qualité des Milieux Aquatiques (**QuaMA**) vise à former des professionnels dans les secteurs de la protection de ces milieux.

Le contenu des études comprend :

- des enseignements théoriques et pratiques principalement dans les domaines de la chimie et de la physique.
- de l'apprentissage par projet
- un stage obligatoire.

OBJECTIFS

Le parcours **QuaMA** a pour objectif de former des cadres experts dans le domaine des milieux aquatiques continentaux, côtiers et littoraux.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le diplômé possèdera des connaissances sur les processus d'évolution des milieux physiques et des espèces chimiques ainsi que sur leur modélisation analytique et numérique. Il possèdera également des compétences en observation des processus physico-chimiques mis en jeu dans les milieux aquatiques.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Public concerné

- * Formation initiale
- * Etudiants étrangers
- * Formation professionnelle
- * Formation continue

Stage : Obligatoire (2 à 4 mois en M1, 6 mois en M2)

EN SAVOIR PLUS

[Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement \(STEE\)](#)



Le parcours vise à former des professionnels dans les secteurs de la protection de la qualité physico-chimique des milieux aquatiques, capables :

- De mettre en œuvre des protocoles de suivi et de prospection
- De mettre en place un diagnostic et une surveillance
- D'agir dans le conseil et l'aide à la décision
- D'anticiper et de modéliser les impacts liés aux changements naturels et anthropiques.

Ces experts seront aptes à identifier, corriger et prévenir les effets des altérations et pressions s'exerçant dans les milieux aquatiques.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

TIC-TICE, pédagogie numérique

La formation met à disposition les supports de cours en pdf en ligne sur la plateforme Elearn (accès réservé aux étudiants UPPA). La gestion des rapports de stage (archivage, accès..) sera effectuée par la BU.

Conseil de perfectionnement

Le parcours QuaMA sera suivi par un conseil de perfectionnement composé au moins: du responsable de la mention, des responsables d'année M1 et M2, des directeurs d'unités de Recherche sur lesquelles le parcours est adossé, de deux représentants étudiants, d'un représentant du personnel administratif, de quatre représentants du monde professionnel, et de deux représentants du monde socio-économique et politique.

Le conseil de perfectionnement se réunira une fois par an.

Dispositifs d'aide aux étudiants : <http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

CONTENU DE LA FORMATION

Ce parcours se veut résolument pluridisciplinaire avec une majorité d'enseignement relevant de la chimie (30%), de la physique (30%) et de la biologie (10%). Sa finalité est à la fois

professionnelle et recherche avec la possibilité de poursuite d'études au doctorat.

La formation de 2 années est proposée sur 4 semestres de 13 semaines, chacun validé par 30 crédits européens. Elle est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux, travaux dirigés (15 à 20 étudiants) et travaux pratiques (15 à 20 étudiants).

La première année du Master STAAE est commune aux parcours QuaMA et DynEA. Elle est constituée de cours obligatoires pluridisciplinaires (chimie, statistique, écotoxicologie, langue) et de cours optionnels dans les domaines de la physique, la chimie, la génétique et l'écologie des milieux aquatiques. Les étudiants se destinant au parcours QuaMA devront suivre prioritairement les modules concernant la physique/chimie des milieux aquatiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 3 - Copie

- *UE obligatoires (Obligatoire)*
 - Time series and spatial analysis
 - Diagnostic physico-chimique des milieux aquatiques
 - Gestion de projet tutoré et communication
 - Anglais
 - Espagnol
 - Hydrology, water cycle and climate change
 - Wastewater treatment
 - Numerical modeling for aquatic environments
- *UE optionnelles (Facultatif)*
 - Ecological restoration
 - Microbiologie

Semestre 4 - Copie

- *UE obligatoires (Obligatoire)*
 - Stage de 6 mois

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dans le cadre de la formation, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du Master est prononcée à l'issue de la

soutenance du travail réalisé en stage de M2 (rapport écrit + soutenance).

Sessions d'examen en M2-QuaMA:

-1^{ère} session en janvier et juillet

- 2^{ème} session en juillet

ATTENTION : Le redoublement n'est pas autorisé

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) sur le programme

STAGES

Le M2 parcours QuaMA comprend un stage de préparation à l'insertion professionnelle d'une durée de 6 mois pour le M2 (à partir de janvier). Ces stages peuvent s'effectuer au niveau national ou international.

CONDITIONS D'ACCÈS

Depuis la loi n° 2016#1828 du 23 décembre 2016, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités de recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

Les candidatures 2019-2020 se font en ligne sous Apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>).

| Master QuaMA | Capacité d'accueil | Date d'ouverture de la campagne de | Date de clôture de la campagne de |
|--------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
|--------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------------------|

| | | candidature 2019-2020 | candidature 2019-2020 |
|----|----|--------------------------|--------------------------|
| M2 | 10 | 08/04/2019 | 10/06/2019 |

Un accusé de réception sera envoyé à la date de clôture des candidatures.

Le comité de recrutement examinera les dossiers en fonction des motivations du candidat, de son projet d'insertion professionnelle, des résultats académiques, de la cohérence de son cursus universitaire (filières antérieures choisies et réalisation de stages).

Le comité de recrutement est composé de Valerie Bolliet (responsable de la mention), Nacira merchemek (responsable du M1) et Mathilde Monperrus, responsable du Parcours M2 QuaMA.

PROCEDURE DE CANDIDATURE EN LIGNE

Sous apoflux (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>), vous devrez joindre au format pdf :

1- un curriculum vitae précisant vos compétences (cursus, stages accomplis, etc.)

2- une lettre de motivation précisant en particulier vos motivations générales et votre projet d'insertion professionnelle ainsi que l'entreprise ou institution au sein de laquelle vous souhaitez accomplir le stage de longue durée

3- les relevés de notes des années antérieures (pour l'année en cours, joindre les résultats partiels dans le cas où les résultats définitifs ne sont pas disponibles)

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans) et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi de +28 ans : contacter le service de la [Formation](#)

[continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers :
[contacter les Relations Internationales.](#)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le M1 est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence scientifique physique/chimie. Le M 2 s'adresse à des étudiants ayant validé un diplôme de niveau Bac+4. Les demandes venant d'un autre cursus entrent dans le cadre d'une demande de validation d'acquis.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Secteurs d'activité

- Bureaux d'études et entreprises privées dans les domaines de l'environnement
- Administrations centrales et décentralisées de l'environnement (DREAL, Agences de l'Eau, ONEMA,...)
- Organismes publics de recherche (INRA, CNRS, Ifremer, BRGM, IRD,...)
- Services techniques des collectivités locales (communes, agglomérations,...)
- Associations de protection ou de conservation de l'environnement,

Métiers

- Chargé d'études environnement
- Directeur de bureau d'études
- Attaché territorial, chargé de mission
- Ingénieur d'études qualité management de la ressource en eau
- Expert, chef de projet en étude d'impact

- Conseiller en qualité des milieux aquatiques
- Gestionnaire de milieux naturels
- Chercheur, enseignant-chercheur

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Anglet

RESPONSABLE(S)

Monperrus Mathilde
mathilde.monperrus@univ-pau.fr
Tel. +33 540175033

Bolliet Valerie
valerie.bolliet@univ-pau.fr
Tel. +33 559574446

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters - DU Anglet
Tel. 05 59 57 44 01
scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
1, allée du parc de Montaury
- Bâtiment 1 - 1er étage
64600 Anglet